

# Les vacances d'été sont-elles trop longues ?

**Faut-il mieux répartir les congés scolaires ? Au cœur du débat : les grandes vacances, que parents et pros de l'éducation trouvent souvent trop longues.**

**D**eux mois et demi de congé en été, est-ce bien raisonnable ? Si, officiellement, les vacances scolaires débutent au 1<sup>er</sup> juillet, dans les faits, dès le 15 juin, les examens sont terminés et des bataillons d'élèves sont priés de « s'occuper intelligemment ».

Neuf à onze semaines à meubler, c'est toujours un casse-tête. Avec une graduation dans le tourment selon le nombre d'enfants, de parents et de grands-parents dans l'équation, la quantité de congés disponibles chez les adultes concernés et l'importance du budget « stages d'été ».

La plupart des instituteurs et des professeurs confirmeront par ailleurs qu'en deux mois et demi, les enfants ont tout le

temps d'oublier une bonne partie de la matière et que l'essentiel du mois de septembre se passe en révisions (voir ci-contre). Les mêmes souligneront que les élèves sont sur les genoux à la sortie de l'hiver et que si les vacances de printemps (anciennement de Carnaval) étaient quelque peu allongées, personne ne s'en plaindrait...

La révision des rythmes scolaires est un vieux serpent de mer en Communauté française. Sauf qu'en ce printemps, les choses bougent. Le Groupe central (GC), chargé de proposer des orientations pour un enseignement d'excellence, vient de formuler des recommandations en ce sens – sa note de synthèse, que *Le Soir* dévoilait mercredi en exclusivité, sera très prochainement envoyée au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le GC estime ainsi que les congés de Toussaint et de Carnaval devraient passer à deux semaines. Mais sans préjudice aux vacances d'été. Deux semaines de plus à meubler sans toucher au tunnel de juin-juillet-août ? Les parents d'élèves pourraient se cabrer même si, officiellement, ni l'Ufapec (Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique) ni la Fapeo (Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel) ne désirent réagir à ce stade. Pour la Ligue des familles en tout cas, c'est non (voir ci-contre) : on n'augmente pas les jours de congé dans l'année scolaire, on les répartit autrement. ■

**WILLIAM BOURTON**

## L'AVIS DE LA LIGUE DES FAMILLES

### « Des inégalités derrière de si longs congés »

Parmi les opposants à des vacances d'été qui s'étirent sur neuf semaines, il y a Delphine Chabbert, secrétaire politique de la Ligue des familles, qui rappelle régulièrement l'origine d'une telle coupure dans le calendrier scolaire : « Tout vient de la Belgique rurale d'alors où, alors que l'école s'interrompait, les enfants étaient employés aux champs pour aider leurs parents. Se rappeler cette origine, cela permet de mesurer l'inadéquation qu'il peut y avoir entre ces vacances et l'époque actuelle. »

La Ligue des familles a participé à la réflexion autour du futur Pacte d'excellence pour l'école. Au sein du groupe de travail qui abordait la question des rythmes scolaires, elle a défendu le projet d'une meilleure répartition des congés : moins en été, davantage à la Toussaint et au Carnaval. Le tout pour le bien-être et la réussite des élèves.

**Et pour les parents ?** « Trouver des solutions de garde pour neuf semaines, c'est véritablement compliqué pour les parents qui travaillent, affirme Delphine Chabbert. Certains peuvent compter sur des soutiens familiaux, d'autres pas. Certains ont des moyens financiers pour payer des stages à leurs enfants, d'autres

pas. Du coup, il y a, derrière la question, des inégalités potentielles. En Belgique, on a une offre de stages de très bonne qualité mais à des prix qui peuvent monter très vite, de 100 à 300 euros la semaine. Pour ces derniers, ils ne s'adressent qu'à une toute petite minorité. À côté de cela, il y a les enfants qui ne partent pas en vacances et ne vont pas en stages et sont donc neuf semaines chez eux ou en plaines de jeux. Ceci dit, les deux semaines amputées aux vacances d'été seraient déplacées à la Toussaint et au Carnaval. Du coup, il ne peut être véritablement question d'un gain ou d'un coût pour les parents. »

M.C.

# **l'expert** « En deux mois, les acquis s'érodent »

**D**ominique Lafontaine est professeur en sciences de l'éducation à l'ULg. Selon elle, durant les deux mois de vacances, les élèves oublient une partie de leurs acquis. Les plus exposés ? Ceux qui ont des acquis plus fragiles. Du coup, la réduction des inégalités passerait aussi par une modification des calendriers.

**Régulièrement des experts pointent l'intérêt qu'il y aurait à réduire en Belgique les vacances d'été. Où se situe cet intérêt selon vous ?**

*En Belgique, les vacances d'été sont longues. Dans les pays voisins, elles sont un peu plus courtes avec toutefois des variations régionales. En France, par exemple, des écoles sont encore ouvertes la première semaine de juillet ou reprennent déjà fin août. Beaucoup de recherches ont porté sur les vacances d'été, pendant lesquelles on sait que les enfants oublient un certain nombre de choses. Cet oubli concerne des logiques qui nécessitent la répétition pour être bien acquises. Ce qu'il y a d'intéressant à pointer, c'est que tous les enfants ne le subissent pas de la même façon. Ceux qu'il affecte, ce sont les élèves qui ont des acquis plus fragiles. Pour les autres, les connaissances reviennent très vite. Dans cette perspective, qui est aussi celle du Pacte d'excellence pour l'école, réduire les vacances d'été a un sens. Dans certains pays, les décideurs ont résolu cette difficulté en créant des écoles d'été. Ce ne*

*sont pas des écoles pour les élèves qui ont des examens à repasser, mais pour certains qui n'ont pas la chance de partir ou de participer à des stages.*

**Parmi les « opposants » à une réduction des vacances d'été, il y en a qui affirment que les élèves doivent pouvoir souffler suffisamment longtemps. Qu'en pensez-vous ?**

*L'idée n'est pas de réduire drastiquement les vacances d'été, mais de mieux équilibrer les congés sur l'ensemble de l'année. Actuellement, les congés de Toussaint ou de Carnaval, qui durent une semaine, cassent le rythme, mais les élèves n'en ressentent pas un plein bénéfice. Pour entrer dans*

*un autre rythme, il faut deux semaines. Ce que veulent instaurer les rédacteurs du Pacte d'excellence, d'après ce que j'en sais, en allongeant les vacances réparties sur le reste de l'année.*

**Est-ce que ce genre de réformes est essentiel ou davantage secondaire à côté d'autres grands changements qu'il faudrait apporter ?**

*Il n'y a pas de chantier véritablement secondaire. Mais il y a, à mes yeux, des chantiers davantage prioritaires. Comme tout ce qui tourne autour du tronc commun ou du redoublement. Mais cette réflexion, néanmoins, s'inscrit dans un projet cohérent dont l'objectif est d'aborder tous les éléments qui peuvent induire des inégalités. ■*

**Propos recueillis par  
M.C.**